

CORRIDA: LA TORTURE N'EST PAS UNE CULTURE



Les taureaux, des êtres pacifiques

Les taureaux fuient les conflits. Lors des corridas, tout est fait pour provoquer leurs réactions. Ceux qui sont persécutés ont subi un long processus de sélection pour modifier leur nature pacifique. L'industrie taurine a aussi obtenu de plus petits gabarits, uniquement destinés à assurer le « spectacle ».



LES FAITS

Dans l'arène, les taureaux ne combattent pas : ils tentent de survivre à la pluie de sévices qui s'abat soudain sur eux. Piqués, harponnés, vidés de leur sang puis achevés sous les applaudissements, tout est fait pour les briser. Parfois « préparés » en amont, certaines parties de leur corps sont affaiblies. Le combat est pipé d'avance. La seule issue : la mort. Et quand l'un d'entre eux blesse « la star en habit de lumière », il est abattu.



Les chevaux aussi sont victimes

Chaque année, près de 1 000 taureaux sont massacrés dans les arènes françaises. Les chevaux sont eux aussi victimes de la barbarie des arènes. Yeux bandés, oreilles bouchées, privés de repères, ils sont exposés à un stress immense et ne sont pas à l'abri des blessures.



STOP À LA MISE EN SCÈNE DE LA CRUAUTÉ !



QUAND LES ENFANTS APPRENNENT LA CRUAUTÉ

Les enfants devraient être préservés des sévices exercés sur les animaux. Pourtant, en France, passé six ans, ils peuvent assister à une corrida avec mise à mort.

Pire, ils peuvent même y participer. Nos enquêtes au sein des écoles taurines l'ont révélé : les enfants sont entraînés à martyriser de jeunes veaux dès leur plus jeune âge.



8/10 FRANÇAIS

estiment que les corridas n'ont pas leur place dans la société d'aujourd'hui. La France fait partie des derniers pays à autoriser encore la corrida.



6 PAYS

ont aboli la corrida ces dernières années : le Chili, l'Argentine, Cuba, l'Uruguay, le Panama, la Colombie.

Des spectacles financés avec l'argent public

Élever des taureaux destinés à mourir sous la torture, apprendre aux enfants à maltraiter des animaux, applaudir à des agonies... La filière taurine qui banalise la violence survit pourtant grâce aux financements publics !

Cet argent public doit-il vraiment servir à maintenir à flot une pratique sanguinaire qui ne satisfait qu'un public minoritaire ? One Voice dit non !

Une exception honteuse à la loi

« Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »

Article 521-1 – Code pénal

Illégale, la corrida continue d'être tolérée au nom de la prétendue « tradition locale ».

L'action de One Voice

Enquêter dans les arènes et les écoles taurines, révéler les sévices infligés aux animaux, agir en justice, sensibiliser le public, faire évoluer la loi... One Voice agit pour en finir avec ces spectacles de sang.

La torture d'un être vivant n'est ni un spectacle ni un art ni une culture. Les collectivités locales doivent les refuser.

One Voice demande :

- l'interdiction de la corrida,
- l'interdiction immédiate des corridas aux moins de 16 ans.

#StopCorrida



Signez et diffusez la pétition !

<https://www.stop-corrída.fr/?lang=fr#pétition>

Ne pas jeter sur la voie publique. © One Voice 2026.
Crédits photos : One Voice, Maxime Bommelle/One Voice, Lunamarina/AdobeStock, Alberto/AdobeStock.

SOUTENEZ NOS DEMANDES, AIDEZ-NOUS À METTRE UN TERME À LA BARBARIE !



WWW.ONE-VOICE.FR

BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 35 67 30



AGISSEZ AVEC NOUS !

Retrouvez nos rapports, vidéos d'enquête, pétitions, sur www.one-voice.fr.

Soutenez notre combat... et diffusez largement ce tract ! Suivez notre actualité :

